



L'EXPERTISE AU SERVICE DE LA FORMATION

FAA - Formation Appliquée aux Assurances

Catalogue des formations Assurance 2023

Catalogue 2023 à jour de
nos formations exclusives
Data Science et Climat



FAA - 25, rue Choiseul - 75002 PARIS

Tél : 01 42 61 24 25

Email : secretariat@faa-formation.com

www.faa-formation.com

SANTE PREVOYANCE	5
Initiation à l'actuariat Assurance de personnes en Prévoyance et Frais de Santé	6
Les fondamentaux de l'assurance complémentaire en santé et prévoyance	7
Frais de sante : tarification, provisionnement et comptes de resultats	8
Prévoyance collective : tarification, provisionnement et comptes de resultats	9
Aspects juridiques, fiscaux, sociaux et techniques de la vie d'un contrat collectif en sante et prévoyance	10
PILOTAGE ET.....	11
GESTION ACTIF-PASSIF	11
Initiation à l'actuariat financier et à la gestion d'actifs	12
Droit des mutuelles et évolutions règlementaires	13
Directive distribution en assurance (DDA) : de l'obligation règlementaire à la performance commerciale	14
Comment réussir son Business Plan en assurance.....	15
DATA SCIENCES	16
Les fondamentaux en datavisualisation	17
Introduction à Python & Data Science	18
Introduction à Python & Big data	19
Management d'un projet Data science.....	20
VIE RETRAITE.....	21
Les techniques actuarielles en assurance vie	22
Construction de lois d'expérience et étude des comportements en assurance vie	23
L'environnement du Plan Epargne Retraite (PER) instauré par la loi PACTE	24
ORPS : Une vue d'ensemble des régimes prudeniels Solvabilité 2 et ORPS	25
La génération de scénarios économiques	26
IARD	27
Actuariat en assurance Non-Vie IARD : marché, provisionnement, tarification, inventaire.....	28
NORMES.....	29
Solvabilité 2 : Vue d'ensemble des trois piliers	30
Solvabilité 2 – Pilier 1 : Les exigences quantitatives	31
Solvabilité 2 – Pilier 2 : La gouvernance, le rôle des fonctions clés et l'ORSA comme outil de management.....	32
Solvabilité 2 – Pilier 3 : Les exigences de Reporting, rapports narratifs & QRT	33
Communication financière : le référentiel IFRS pour les assureurs – La norme IFRS 17	34
CLIMAT.....	35
Risque climatique : quels enjeux ? quel cadre ? quelles actions déjà en cours ?	36

Aux grandes périodes, les grandes méthodes !

Depuis plusieurs années, le monde de l'Assurance va d'évolutions en révolutions. 2023 ne devrait pas échapper à la règle avec notamment une réforme des retraites et **l'amplification des réflexions sur le climat**.

Mais si chaque évolution est vue séparément, comme une simple brique isolée dont les effets retomberont à court ou moyen terme, l'ensemble de ces briques constitue bien un véritable mur de défis, que devront affronter les différentes équipes des assureurs !

Ces défis sont aussi nombreux que variés, et ils concernent aussi bien les services internes (techniques, financiers, administrateurs, dirigeants) que ceux qui sont en contact direct et régulier avec les adhérents et assurés (gestion, commercial). Tous les métiers sont amenés à évoluer, sur l'approche comme sur les outils.

Pour pouvoir répondre à tous les besoins, **les équipes opérationnelles et dirigeantes doivent être à la pointe de leur domaine d'expertise**, et de ses évolutions récentes, actuelles ou à venir.

Les thèmes que nous vous proposons sont ceux qui font votre quotidien. **En 2023, nous sommes heureux d'y ajouter 2 thèmes fondamentaux pour les années futures : la Data Science et le Climat.**

Chez FAA Formation, nous mettons un point d'honneur à rendre les **sessions vivantes, personnalisées, interactives et adaptées aux niveaux de connaissance actuels et visés.**

Et parce que les formateurs sont avant tout des consultants, qui pratiquent les sujets abordés lors de leurs missions, le pragmatisme et l'actualité de la matière sont de mise.

Nous sommes ravis de pouvoir vous accompagner dans cette noble activité qu'est la montée en compétences de vos équipes.

Bonne lecture de notre catalogue, vous y trouverez sans nul doute une ou plusieurs formations adaptées à votre organisation.

L'équipe de FAA Formation reste à votre entière disposition pour échanger sur vos besoins.



Julien BOUDOT



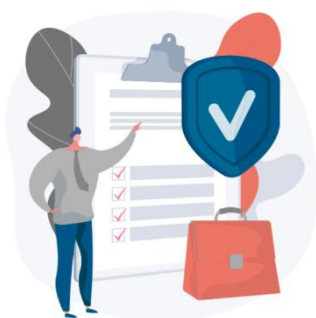
Sandra DOS SANTOS

Organisations de stages de formation dédiés

- // **Toujours en lien avec une Actualité** très dense dans tous les domaines de l'Assurance, les formations proposées par FAA permettent d'anticiper, d'appréhender et de maîtriser les différents sujets avec pertinence
- // **De courte durée (0,5 à 2 jours), techniques et pratiques,**
- // **En Inter ou Intra-Entreprises, programme classique ou sur mesure, en groupe ou en tête-à-tête,**
- // **Disponibles pour tous les niveaux :** de l'initiation aux formations techniques les plus pointues, pour permettre, aux participants d'acquérir les connaissances de base indispensables à la bonne compréhension des enjeux, de maîtriser les notions techniques, et de perfectionner leurs connaissances sur le marché, les produits et les garanties...
- // **Agréés au PPC (*Perfectionnement Professionnel Continu*) de l'Institut des Actuaires** (42 points PPC par jour),
- // **Référencé au Datadock,** nos stages répondent à tous les critères de qualité requis par les OPCO (Opérateurs de Compétence),
- // Animés par une équipe d'intervenants GALEA Pédagogues, Experts, Spécialisés et Réactifs,
- // **Des formations reconnues pour leur qualité :**
 - L'organisation des sessions par petits groupes homogènes de stagiaires,
 - La compétence et l'approche pédagogique experte, par la pratique, de nos intervenants,
 - Le suivi pédagogique personnalisé en amont et en aval des stagiaires,
 - Les acquis opérationnels de nos formations immédiatement exploitables dans vos fonctions.
- // **Modalités et délais d'inscription :**
 - En inter : merci de compléter le bulletin d'inscription en indiquant les dates de la session choisie,
 - En intra : merci de nous contacter afin d'échanger sur vos besoins, et de vous proposer la formation sur-mesure et convenir de la date d'intervention.
- // **Accueil des PSH (Personnes en situation d'handicap)**
 - Nous sommes soucieux de pouvoir accueillir les personnes en situation d'handicap. N'hésitez pas à revenir vers nous pour que nous puissions discuter de nos modalités d'accueil...

Notre équipe pédagogique est à votre disposition en permanence pour répondre à toutes vos questions et pour vous accompagner dans tous vos projets au 01 42 61 24 25 ou secretariat@faa-formation.com

Santé Prévoyance



INITIATION A L'ACTUARIAT ASSURANCE DE PERSONNES EN PREVOYANCE ET FRAIS DE SANTE

Objectifs de la formation

La formation permet de maîtriser les éléments techniques nécessaires à la tarification et aux calculs de provisions d'un régime de prévoyance et de santé, tant en assurance individuelle qu'en assurance collective.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

D'analyser la tarification des contrats prévoyance et santé.

De construire un processus de tarification d'un contrat prévoyance et santé.

D'évaluer des niveaux de provisions techniques d'un régime prévoyance et d'un régime santé.

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les concepts principaux de l'assurance de personnes

Prérequis

Connaissances générales des mécanismes techniques en assurance de personnes Prévoyance / Santé

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet GALEA, experts du sujets

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et des retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant

Déroulé de la formation

L'environnement et le cadre du contrat

- Les risques couverts et les différents types de contrats
- La durée du contrat et les prestations garanties
- La différence entre souscripteur, assuré et bénéficiaire des prestations

Les principes d'évaluation de l'engagement de l'organisme assureur

- La probabilité de réalisation du risque
- Le principe d'actualisation
- Présentation et utilisation des tables de mortalité, et de maintien en incapacité et invalidité

La tarification des garanties et les provisions Prévoyance (Décès et Arrêt de travail)

- Le principe de la tarification en prévoyance
- Les chargements
- Les Provisions Mathématiques (PM)
- Les autres provisions en prévoyance

La tarification des garanties et les provisions en santé

- Les statistiques d'expérience : le cas des frais médicaux
- Les chargements et taxes
- La Provision pour Prestations à Payer (PPAP)
- Les autres provisions en santé

La mesure de l'adéquation de la cotisation à la charge de prestation réelle

Les principales actualités

LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE EN SANTÉ ET PRÉVOYANCE

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir une vue d'ensemble des régimes obligatoires de l'Assurance Maladie ainsi que des régimes complémentaires en Frais de santé et en Prévoyance.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

D'analyser une grille de garanties complémentaires santé et prévoyance et de comparer deux grilles de garanties

De calculer les différents remboursements

D'identifier les prestations de base de la Sécurité Sociale pour les différents postes et risques

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les concepts principaux de l'assurance complémentaire

Prérequis

Connaissances de base.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet GALEA, experts du sujets

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets, des cas pratiques et des retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel vous sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant

Déroulé de la formation

Les éléments de contexte

- La consommation médicale en France
- Les statistiques sur les arrêts de travail et les décès en France
- Les différents intervenants
- L'assurance complémentaire en chiffres

Les remboursements du régime de base

- Les notions générales
- Les bases de remboursement en santé
- Les types de remboursement en prévoyance et santé

Les remboursements des régimes complémentaires

- La définition des garanties santé et prévoyance
- Les garanties usuelles santé et prévoyance
- Les niveaux de garanties en santé et en prévoyance
- La décomposition de la prime
- Les dernières réformes :
 - Contrat responsable
 - Panier de soins ANI
 - Réforme 100% Santé
 - Résiliation infra-annuelle

Conclusion et actualités à suivre

FRAIS DE SANTE : TARIFICATION, PROVISIONNEMENT ET COMPTES DE RESULTATS

Objectifs de la formation La formation permet de maîtriser les éléments techniques en frais de santé d'un contrat collectif : de la tarification d'un contrat à l'analyse d'un compte de résultat.	
« Etre capable de ... » (compétences visées) De construire un processus de tarification d'un contrat santé collectif. D'établir et d'analyser les comptes de résultats techniques d'un contrat santé collectif. D'exploiter les résultats techniques dans le cadre d'études tarifaires.	
Public visé Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les concepts principaux de l'assurance complémentaire	Déroulé de la formation
Prérequis Connaissances des règles de remboursement de la Sécurité Sociale et quelques notions de statistiques	Les éléments de contexte La tarification de l'assurance complémentaire santé <ul style="list-style-type: none"> - Définition des garanties - Définition des formules de remboursement - Présentation des méthodes de tarification - Prise en compte de l'inflation médicale et des évolutions réglementaires - Interprétation des résultats antérieurs
Intervenants Actuaires et Consultants du Cabinet GALEA & Associés, experts du sujets	Le calcul des provisions <ul style="list-style-type: none"> - Provision pour Sinistres A Payer - Provision pour sinistres tardifs - Autres provisions
Méthodes et outils pédagogiques Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets, des travaux dirigés et des retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.	L'élaboration des comptes de résultat <ul style="list-style-type: none"> - Obligations Loi Evin - Comptes par survenance / comptes comptables - Equilibre technique et rapport Prestations / Cotisations
Modalités d'évaluation Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...	L'analyse des résultats et des prévisions <ul style="list-style-type: none"> - Analyses des résultats sous différents axes - Mesure de l'adéquation des niveaux de provisions : boni/mali - Ajustements tarifaires
Modalités de validation Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.	Conclusion et actualités à suivre
Modalités pratiques Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées. Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant	

PREVOYANCE COLLECTIVE : TARIFICATION, PROVISIONNEMENT ET COMPTES DE RESULTATS

Objectifs de la formation La formation permet de maîtriser les éléments techniques de base nécessaire à la tarification et au provisionnement des garanties Décès et Arrêt de travail d'un contrat de prévoyance collective.	
« Etre capable de ... » (compétences visées) De tarifier différentes garanties décès et arrêt de travail d'un contrat de prévoyance collective De calculer et analyser les provisions d'un régime de prévoyance collective De communiquer entre les différents acteurs du secteur de la prévoyance collective	
Public visé Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les concepts principaux de la prévoyance collective.	Déroulé de la formation
Prérequis Notion de prévoyance collective ou avoir suivi le stage : initiation à l'actuariat assurance de personne	Les éléments de contexte
Intervenants Actuaire et Consultants du Cabinet GALEA & Associés, experts du sujets	La tarification des garanties décès - Définition des garanties en cas de décès - Principes généraux de la tarification - Méthodes de tarification des différents types de garanties
Méthodes et outils pédagogiques Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets, des cas pratiques et des retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.	La tarification des garanties arrêt de travail - Définition des garanties incapacité et invalidité, des franchises - Méthodes de tarification des différentes garanties
Modalités d'évaluation Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...	Le provisionnement des garanties de longue durée - Principes du provisionnement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des arrêts de travail ○ Des rentes liées au décès ○ Du maintien des garanties décès en cas d'arrêt de travail - Présentation du coût de la revalorisation des prestations en cours de service
Modalités de validation Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.	Présentation des comptes de résultat - Obligations Loi Evin - Comptes par survenance / comptes comptables - Equilibre technique et rapport Prestations / Cotisations
Modalités pratiques Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées. Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant	L'analyse des résultats et des prévisions - Mesure de l'adéquation des niveaux de provisions : boni/mali - Ajustements tarifaires
	Conclusion et actualités à suivre

ASPECTS JURIDIQUES, FISCAUX, SOCIAUX ET TECHNIQUES DE LA VIE D'UN CONTRAT COLLECTIF EN SANTE ET PREVOYANCE

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir une vue d'ensemble des aspects juridiques, fiscaux, sociaux et techniques de la vie d'un contrat collectif en santé et prévoyance.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

D'analyser la couverture complémentaire santé et prévoyance d'un contrat collectif.

De définir un produit d'assurance complémentaire santé et prévoyance collectif.

D'estimer les impacts à la suite d'évolutions réglementaires sur la couverture d'un contrat collectif.

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les concepts principaux de l'assurance de personnes.

Prérequis

Connaissances de base.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet GALEA & Associés, experts du sujets

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et des retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant

Déroulé de la formation

Définition de la couverture

- Obligations de l'entreprise
- Contrats collectifs, obligatoires et responsables :
 - o Caractère collectif
 - o Caractère obligatoire
 - o Cahier des charges du cahier responsable

Régimes sociaux et fiscaux applicables

- Côté employeur / Côté salarié
- Taxes

Impacts pratiques / techniques

- Décomposition des cotisations
- Impacts tarifaires du contrat responsable, notamment du 100% Santé

Formalisation de la couverture

- Mise en place et évolution du régime collectif
- Relations avec l'organisme assureur

Impacts pratiques / techniques

- Impacts tarifaires des caractéristiques démographiques
- Exemple d'analyse d'un compte de résultat

Pilotage et Gestion Actif-Passif



INITIATION A L'ACTUARIAT FINANCIER ET A LA GESTION D'ACTIFS

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir les bases fondamentales des mathématiques financières, des principes de base et instruments financiers. Elle permet d'assimiler les différents supports d'investissement et les opérations qui y sont liées.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

Identifier les caractéristiques d'un actif ou d'un instrument financier

D'appréhender le panorama des différents supports d'investissements et les opérations liées

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant se familiariser avec les bases de l'actuariat financier.

Prérequis

Connaissances mathématiques de base.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet GALEA & Associés, experts du sujets

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et des retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 2 jours, soit 14h de formation

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 2 000 € H.T. (soit 2 400 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant

Déroulé de la formation

1. Rappels de mathématiques financières

- Taux d'intérêt simples et composés
- Notions de valeur capitalisée et valeur actuelle
- Les rentes financières
- La courbe des taux : présentation et utilisation
- Le choix du taux d'actualisation : approche économique, approche prudentielle

Les obligations

- Les différents types d'obligations (zéro coupon, taux fixe/taux variable, convertibles, indexées sur l'inflation, etc.),
- Les indicateurs financiers : prix, duration, sensibilité, taux actuariel à l'achat, ...
- Les risques d'une obligation : risque de taux et risque de défaut
- Les rendements prévisionnels d'un portefeuille d'obligations

Les actions

- Les caractéristiques des actions
- Les modèles simples de valorisation des actions (PER, Gordon-Shapiro, etc.)
- Les éléments de mesure de performance (notion de rendement et d'analyse du rendement et de risque)
- Les rendements prévisionnels d'un portefeuille d'actions

Autres Instruments

- Les OPCVM
- L'immobilier

2. La couverture des risques financiers

- Principaux instruments financiers à terme
- Principes de fonctionnement
- Valorisation

3. Le traitement des actifs de normes comptables et prudentielles

- Normes Sociales
- Normes IFRS et Solvabilité 2

DROIT DES MUTUELLES ET EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

Objectifs de la formation

La formation permet de disposer d'une vue d'ensemble sur le droit qui régit l'univers mutualiste afin de mieux en maîtriser les contraintes réglementaires.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

Comprendre les caractéristiques des organismes mutualistes.

Maîtriser leurs spécificités réglementaires et en termes de gouvernance.

Prendre des décisions stratégiques et opérationnelles avec une connaissance plus globale du contexte mutualiste.

Public visé

Dirigeants mutualistes.

Prérequis

Connaissances de base.

Intervenants

Adrien LE MAUVIEL, Avocat Associé, Cabinet ESTHEMIS, Droit de la Mutualité, Droit de la Protection sociale.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Exposition par un intervenant expert de la problématique de la formation, qui partagera ses retours d'expérience.

Un support de cours sera projeté.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : ½ journée soit 3,5 heures de formation.

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 500 € H.T. (soit 600 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre la prise en charge du déjeuner et les supports de cours et annexes

Déroulé de la formation

Histoire des mutuelles

- Origines
- Distinction avec les sociétés d'assurance traditionnelles

Droit des mutuelles

- Le Code de la mutualité
- Les évolutions réglementaires, Focus sur la réforme du Code de la mutualité de 2017.

Les organismes mutualistes

- Les différentes formes de mutuelles
- Les relations entre les différentes mutuelles
- Les unions mutualistes

La gouvernance et la restructuration des mutuelles

- Principales règles de gouvernance
- Possibilités pour restructurer les mutuelles

DIRECTIVE DISTRIBUTION EN ASSURANCE (DDA) : DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE A LA PERFORMANCE COMMERCIALE

Objectifs de la formation

La formation présente les nouvelles obligations de la Directive Distribution Assurances et ses différentes mises en pratique commerciales (conception produit et devoir de conseil).

« Etre capable de ... » (compétences visées)

Mettre en conformité l'ensemble des réseaux et des canaux de distribution et maîtriser les chaînes de distribution.

Organiser le processus de validation des produits.

Formaliser le recueil des besoins du client et exercer le devoir de conseil.

Public visé

Fonctions commerciales, marketing, conception de produits d'assurance, gestion de la souscription, juristes, responsables conformité, audit, RH, SI.

Prérequis

Connaissances de base.

Intervenants

Bruno Perissé, Consultant expert en assurance.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Exposition par un intervenant expert de la problématique de la formation, qui partagera ses retours d'expérience.

Un support de cours sera projeté.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre la prise en charge du déjeuner et les supports de cours et annexes.

Déroulé de la formation

Les pratiques commerciales et la protection de la clientèle

Le professionnalisme des réseaux de distribution

- Les 3 piliers du professionnalisme des réseaux
- Les politiques, procédures, registres et le responsable dédié

La pertinence des produits d'assurance

- La politique de gouvernance et de validation des produits
- La détermination du marché cible ; le niveau de granularité
- L'évaluation des risques de préjudice pour les clients
- La stratégie de distribution adaptée au marché cible
- La documentation commerciale et précontractuelle
- La surveillance régulière et la révision des produits
- La gestion du portefeuille clients, les produits en run-off

La transparence de l'acte de vente

- Un code de conduite à respecter
- L'information préalable sur le distributeur d'assurance
- L'écoute et le questionnement appropriés du client
- L'analyse écrite des besoins et des exigences de l'assuré ; les facteurs pris en compte, le degré de personnalisation
- L'information sur le contrat d'assurance proposé ; le document d'information normalisé en assurance non-vie
- Les différents niveaux du devoir général de conseil ; la motivation du conseil, la traçabilité

La maîtrise des chaînes de distribution

- La séparation des fonctions de concepteur et de distributeur
- Liens financiers avec les assureurs, relations d'exclusivité, nature de la rémunération, prévention des conflits d'intérêt
- Les modalités de maîtrise complète des maillons d'une chaîne de distribution ; la convention de distribution
- Les remontées d'information vers le concepteur du produit
- La vente à distance et la vente croisée
- Les exigences vis-à-vis des intermédiaires à titre accessoire

Les actualités de DDA depuis la mise en place

- Les interventions des régulateurs (ACPR – DGCCRF)
- Le démarchage

COMMENT REUSSIR SON BUSINESS PLAN EN ASSURANCE

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir opérationnellement les éléments techniques nécessaires à la construction d'un Business Plan et d'un Plan moyen terme d'un organisme d'assurance.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

De construire un business plan et d'identifier les indicateurs pertinents selon les objectifs recherchés
 D'interpréter les résultats d'un business plan

Public visé

A l'ensemble des collaborateurs souhaitant connaître ou approfondir le sujet, notamment aux Directions Techniques, financières, commerciales et Marketing.

Prérequis

Connaissances générales sur le marché de l'assurance complémentaire.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés, experts et spécialistes de la Gestion Actif/Passif.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative.
 Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
 Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre la prise en charge du déjeuner et les supports de cours et annexes.

Déroulé de la formation

Quel est l'objectif d'un Business Plan ?

- Mesure d'une stratégie de développement : acquisition d'un nouveau marché ou lancement d'un produit, développement de partenariats, demande d'agrément pour une nouvelle activité
- Evaluation de faisabilité d'un projet et d'impacts des aspects environnementaux et réglementaires
- Outil de pilotage de résultats et de rentabilité (plan moyen terme) et de communication financière

Comment construire des Comptes de résultats ?

- Activité commerciale : qualité des affaires nouvelles (production), taux de croissance du chiffre d'affaires, taux de chute (résiliation) du portefeuille
- Sinistralité : niveau de la sinistralité, mesures de redressement
- Commissions et frais : commissions précomptées et linéaires, intéressements, frais de gestion et frais généraux (récurrents, exceptionnels)
- Analyse des marges : résultat technique, résultat de gestion et résultat financier, rentabilité par génération et/ou par produit
- Mesures de la rentabilité : ratios techniques (ratio combiné, ratio de solvabilité, taux de couverture du MCR & SCR...), ratios financiers (taux de rendement financier, ROE...)

Quels sont les points de vigilance ?

- Croissance versus Rentabilité
- Outils de pilotage des risques : réassurance, coassurance, diversification d'offres d'assurance
- Communication financière pour la Direction
- Communication de la stratégie aux Directions opérationnelles
- Comparaison des prévisionnels aux réels

Cas pratique en prévoyance et santé

- Elaboration d'un Business Plan d'une société d'assurances proposant des contrats de santé et de prévoyance

Data Science



LES FONDAMENTAUX EN DATAVISUALISATION

Objectifs de la formation

La formation permet de s'initier à l'analyse de données et aux outils de visualisation de données à travers les outils SAAS et on premise dominant le marché (Tableau, Qlik Sense et PowerBI).

« Etre capable de ... » (compétences visées)

D'avoir une vision globale des logiciels du marché, leur fonctionnement et les différents types de composants graphiques existants

De prétraiter les données en amont d'une utilisation en datavisualisation

De créer des tableaux de bord interactifs et présenter efficacement des résultats

Public visé

Toute personne souhaitant communiquer et piloter de manière pédagogique des résultats, comprendre plus en profondeur des données.

Prérequis

Création de compte d'essai ou installation de logiciels gratuits.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés, experts du sujet. DATALAB

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative, affirmative et active.

Présentation par des experts d'un support intégrant des exemples concrets, retours d'expérience et utilisation d'outils spécifiques à la datavisualisation. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre les pause et le déjeuner des stagiaires.

Déroulé de la formation

Introduction et Installation

- Qu'est-ce que la datavisualisation ?
- Quels sont les outils existants ? (Installation et prise en main préliminaire)
- Les bonnes pratiques à adopter et les erreurs à éviter (code de conduite de la datavisualisation)

Manipulation des données avant création du Dashboard

- Traitement des données sur Excel avant importation dans les outils (nettoyage, création de variables cibles)
- Gestion de la connexion des données aux outils et importation

Implémentation de *dashboards* de visualisation

- Présentation des différents types de graphiques et préconisation d'usage de chacun
- Présentation et manipulation du langage type SQL pour la création de graphiques complexes
- Création de *dashboards* avec les outils de datavisualisation leaders du marché sur différents jeux de données (démographique, sinistralité en assurance, rémunération...).

Pour aller plus loin

- Automatisation du traitement des données et de la création des rapports dynamiques et de la publication
- Création et visualisation de prédiction de modèles de *machine learning*
- Extension et lien entre les logiciels de datavisualisation propriétaires et langages de programmation libres (R ou Python)

INTRODUCTION A PYTHON & DATA SCIENCE

Objectifs de la formation

La formation permet de s'initier à la programmation avec le langage Python et de mettre en application les techniques permettant de mener un projet de Data Science.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

De traiter et visualiser des données, programmer des fonctions et mener des études statistiques avec Python

D'implémenter les étapes nécessaires à la réalisation du projet de DS avec python de A à Z

De comprendre, interpréter et de challenger les sorties et résultats des modèles sous python

Public visé

Tout collaborateur amené à écrire ou travailler avec du code.

Prérequis

Maîtrise d'une logique informatique, connaissance en programmation axée *data science* et *machine learning* dans un autre langage (R, SAS, ...).

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés spécialisés dans le domaine de la Data Science.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative, affirmative et active.

Présentation par des experts d'un support intégrant des exemples concrets et distribution d'un notebook pédagogique à l'aide duquel les participants manipuleront du code. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
 Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre les pauses et le déjeuner des stagiaires.

Déroulé de la formation

Introduction et Installation

- Introduction des bases de Python
- Installation et mises en place des environnements et des bibliothèques

Structures de bases en Python

- Les types de données
- Procédures itératives et conditionnelles
- Fonctions
- Manipulation de données (variables, tableaux)

Apprentissage par l'exemple

Dans ce module, chaque concept sera abordé, enseigné et illustré sur un jeu de données.

- Gestion des bases de données : maîtrise de *pandas*
- Etudes statistiques : statistiques descriptives, calcul scientifique, lois de probabilité (*numpy*)
- Visualisation : *matplotlib* et *seaborn*

Utilisation de Python pour le machine learning

Dans ce module sera simulé un projet de data science sur un jeu de données assurantiel fictif pour un problème de classification :

- Présentation des bibliothèques utilisées (*scikit-learn* principalement)
- Préparation des données et statistiques descriptives (étude des corrélations, analyse bivariée)
- Implémentation de modèles simples : CART, GLM
- Implémentation de modèle ensemblistes : *RandomForest*, *xgboost* (étude de la performance du modèle, optimisation des hyperparamètres et sélection du seuil optimal, importance des variables)
- Implémentation de méthodes d'interprétabilité des modèles complexes avec SHAP

INTRODUCTION A PYTHON & BIG DATA

Objectifs de la formation

La formation permet de s'initier à la programmation avec le langage Python dans un objectif de traitement de données open source volumineuses

« Etre capable de ... » (compétences visées)

De traiter et visualiser des données, programmer des fonctions et mener des études statistiques avec Python

D'implémenter les étapes nécessaires à la réalisation d'un traitement de données volumineuses

De pouvoir traiter efficacement et intelligemment des volumes massifs de données

Public visé

Tout collaborateur amené à écrire ou travailler avec du code.

Prérequis

Appétence pour la programmation et connaissances en programmation dans un autre langage informatique (R, SAS, ...).

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés, experts du sujet.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative, affirmative et active.

Présentation par des experts d'un support intégrant des exemples concrets et distribution d'un notebook pédagogique à l'aide duquel les participants réaliseront du code. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre les pauses et le déjeuner des stagiaires.

Déroulé de la formation

Introduction et Installation

- Introduction des bases de Python
- Installation et mises en place des environnements et des bibliothèques

Structures de bases en Python

- Les types de données
- Procédures itératives et conditionnelles
- Fonctions
- Manipulation de données (variables, tableaux)

Apprentissage par l'exemple

Dans ce module, chaque concept sera abordé, enseigné et illustré sur un jeu de données :

- Gestion des bases de données : maîtrise de *pandas*
- Etudes statistiques : statistiques descriptives, calcul scientifique, lois de probabilité (*numpy*)
- Visualisation : *matplotlib* et *seaborn*

Introduction au traitement de données volumineuses

Application sur des données volumineuses disponibles en Open Source (par exemple : Météo France, INSEE) :

- Importation des données
- Traitements des données (gestion des données manquantes, du type de variables, des dates et chaînes de caractères)
- Statistiques descriptives (moyenne, médiane, distribution, ...) : création d'indicateurs pour appréhender la base de données
- Interprétation et visualisation des données à l'aide de séries temporelles
- Compréhension de l'essence de la donnée à travers des visualisations graphiques adaptées

MANAGEMENT D'UN PROJET DATA SCIENCE

Objectifs de la formation

La formation permet de maîtriser l'ensemble des étapes d'un projet en Data Science, de se familiariser avec les techniques et les modèles, de prendre du recul sur les résultats, et de présenter un exemple de mise en pratique.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

D'identifier les problèmes pour lesquels la Data Science offre une réelle valeur ajoutée
 De comprendre les principaux algorithmes d'apprentissage et d'interpréter leurs résultats
 De piloter un projet de Data Science et de challenger une équipe de data scientists

Public visé

Managers et équipes de direction non experts en Data Science en situation de supervision et de gestion d'équipes et de projets sur cette thématique.

Prérequis

Appétence pour les projets data.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés, experts du sujet.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative.
 Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets de sorties de modèles, et des retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
 Evaluation en cours de formation : cas concrets, quizz, mise en situation, ...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre les pause et le déjeuner des stagiaires.

Déroulé de la formation

Introduction à la science des données

- Comprendre les principes fondamentaux de la data science
- Caractérisation de la Big Data
- Environnement et outils
- Apprentissage supervisé vs non supervisé
- Equilibre biais variance
- Exemples d'utilisation en assurance

Etapes à maîtriser d'un projet data science

- Structuration du projet
- Préparation et validation des données : construction de la base de données, nettoyage, enrichissement, prétraitements
- Compréhension statistique des données
- Présentation des principaux modèles d'apprentissage : description technique, avantages et inconvénients de chaque modèle
- Evaluation de la qualité d'apprentissage : principe *train-valid-test*, métriques, validation croisée
- Analyse des sorties modèles, traduction « métier », prise de recul et communication des résultats
- Déploiement et mise en production

Explicabilité des modèles

- Comprendre le modèle pour justifier ses décisions
- Outils d'interprétation globale : importance des variables, méthodes graphiques
- Outils d'interprétation locale : LIME, SHAP (et étude des valeurs de Shapley)

Mise en application des concepts à travers la présentation d'un cas pratique

Gouvernance des projets Data Science

- Réglementation, conformité, responsabilité et éthique

Vie Retraite



LES TECHNIQUES ACTUARIELLES EN ASSURANCE VIE

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir une vision d'ensemble des bases techniques de base de l'Actuariat Vie.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

De comprendre l'environnement de l'assurance vie

D'appréhender la tarification et le provisionnement

D'appréhender les aspects plus financiers : provisions financières, participation aux bénéfices

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant comprendre les bases techniques de l'Assurance Vie.

Prérequis

Connaissances de base.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés, experts du sujet.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative.
Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 2 jours, soit 14h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 2 000 € H.T. (soit 2 400 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre les pause et le déjeuner des stagiaires.

Déroulé de la formation

1^{ère} journée

Le contexte

- Assurance Vie : Marché - Produits - Réglementation
- Actuariat : rôles - relations avec les autres fonctions

Etablissement des tarifs

- Valeur actuelle probable et prime pure
- Estimation des probabilités avec les tables de mortalité
- Calculs des primes (avec et sans chargements)
- Identification des sources de risques associés aux tarifs
- Approche stochastique, réassurance

Provisions mathématiques

- Calcul des provisions mathématiques et leur dynamique
- Identification et analyse des pertes et gains techniques
- Traitement des frais de gestion reportés

2^e journée

Placements et provisions techniques à caractère financier

- Représentation des provisions techniques
- Produits financiers
- Réserve de capitalisation et provisions financières

Comptes de participation aux résultats

- Provisions pour participation aux bénéfices
- Participation minimale aux bénéfices
- Provision pour égalisation

Actuariat et Solvabilité

- Solvabilité 1 et comptes sociaux
- Solvabilité 2 – rôle de la fonction actuarielle

CONSTRUCTION DE LOIS D'EXPERIENCE ET ETUDE DES COMPORTEMENTS EN ASSURANCE VIE

Objectifs de la formation

La formation permet de disposer d'un panorama de la démarche de construction d'une table de mortalité d'expérience, des outils mathématiques nécessaires à une telle construction, d'exemples pratiques de mise en œuvre dans des situations simples de ces outils.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

Connaître le contexte (réglementaire, prudentiel) et les enjeux liés à l'utilisation et à la construction de lois d'expérience

Se familiariser avec les outils mathématiques fréquemment utilisés

Disposer d'outils permettant de comprendre et suivre le risque modélisé

Public visé

Aux actuaires et aux statisticiens d'assurance chargés de construire des lois.

Prérequis

Connaissances statistiques avancées (estimation, tests).

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés, experts du sujet.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative.
Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre les pause et le déjeuner des stagiaires.

Déroulé de la formation

Introduction

- Intérêt d'une table d'expérience
- Contexte réglementaire et cadre économique
- Rappels de définitions
- Représentation de la mortalité
- Données incomplètes : troncatures, censures

Démarche de construction d'une table de mortalité

- Détermination du périmètre d'utilisation de la table d'expérience
- Etude des données disponibles
- Sélection de la période d'observation
- Traitement des données et contrôles de cohérence
- Documentation des conventions et méthodes employées

Données

- Identification des variables explicatives
- Identification des censures et des troncatures
- Différents types de contrôles à effectuer

Construction de la table

- Estimation des taux brut
- Régularisation des taux
- Méthode de fermeture de table
- Appréciation de la pertinence de la table d'expérience

Certification de la table

- Dispositions réglementaires
- Validation des données utilisées et leurs sources
- Vérification des hypothèses et modalités de construction
- Définition des conditions d'application de la table construite
- Suivi de la table construite

Exemple d'application sur des données réelles

- Nettoyage et préparation de la base
- Statistiques descriptives
- Estimation de la table d'expérience brute et lissage
- Premiers éléments de validation (backtest, ... etc.)

L'ENVIRONNEMENT DU PLAN ÉPARGNE RETRAITE (PER) INSTAURÉ PAR LA LOI PACTE

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir une vision globale de la réforme des produits d'épargne retraite et d'épargne salariale dans le cadre de la loi PACTE, et de comprendre les principaux enjeux et évolutions portés par les produits PER.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

D'appréhender les évolutions des produits d'épargne retraite et épargne salariale avant/après loi PACTE

De maîtriser les nouveaux PER et les nouvelles facultés offertes notamment au regard des sorties

D'identifier les précautions et possibilités dans le cadre de la transition des régimes actuels avec les nouveaux dispositifs

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les concepts principaux de la loi PACTE et des PER (équipes commerciales, de gestion...).

Prérequis

Connaissances générales des mécanismes techniques et financiers en assurance retraite [rappels possibles en partie 1 en fonction des besoins].

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés, experts du sujet.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets ou cas pratiques d'illustration. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 demi-journée, soit 3,5h de formation

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 500 € H.T. (soit 600 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre la prise en charge des supports de cours et annexes.

Déroulé de la formation

1^{ère} partie : Généralités et dernières évolutions

- Panorama des piliers du système actuel des retraites en France
- Les régimes de retraite supplémentaire avant PACTE : chiffres clés et multiplicité des dispositifs
- Loi PACTE : contexte et volonté du législateur
- [Rappels possibles : définitions de base et prix d'une rente viagère (taux technique, tables de mortalité, coefficients d'annuité)]

2^{ème} partie : les opportunités offertes par les PER

- Vue d'ensemble du nouveau paysage de l'épargne retraite et salariale (PER individuels, PER obligatoires, PERECO, PER unique).
- Les spécificités des PER : conditions de sorties modernisées, le choix de la rente ou du capital, gestion pilotée par défaut, nouvelles obligations de communication, devoir de conseil renforcé
- Cas pratique – exemple d'un produit PER individuel
- Comparaison PER assurantiel et PER comptes titres

3^{ème} partie : le régime fiscal du PER

- Régime fiscal des compartiments du PER
- Exemple sur la fiscalité des versements volontaires

4^{ème} partie : la mise en œuvre du PER en questions

- Que deviennent les anciens produits ?
- Quels sont les intérêts à changer de dispositif ?
- Quelles modalités de mise en place ?
- Quels transferts possibles ? (Hors portabilité entre PER)
- Portabilité entre PER : quel fonctionnement ? quelle valorisation des droits ? Quels frais de gestion ?

ORPS : UNE VUE D'ENSEMBLE DES REGIMES PRUDENTIELS SOLVABILITE 2 ET ORPS

Objectifs de la formation La formation permet d'acquérir une vision globale du nouveau dispositif ORPS, et d'identifier les enjeux pour les organismes assureurs comme pour les entreprises. Elle définit également le régime prudentiel ad-hoc qui régit ce dispositif tout en le comparant au régime prudentiel Solvabilité 2.	
« Etre capable de ... » (compétences visées) De déterminer les principales caractéristiques du dispositif des ORPS et d'appréhender les enjeux liés à sa création. D'identifier les différences avec le régime prudentiel Solvabilité 2 (selon les trois piliers de la norme).	
Public visé Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les principes d'un ORPS et sur le volet prudentiel s'y afférent tout en mettant en perspective la norme solvabilité 2.	Déroulé de la formation Introduction aux organismes de retraite professionnelle supplémentaire - ORPS - Contexte de la création des ORPS et textes de référence - Principales caractéristiques d'un ORPS : <ul style="list-style-type: none"> ○ Forme juridique ; ○ Périmètre des opérations couvertes ; ○ Le dossier d'agrément, les étapes clés et le calendrier des transferts. - Création d'un ORPS : les enjeux pour les assureurs et les entreprises.
Prérequis Connaissances générales des trois piliers solvabilité 2.	Le pilier 1 – les exigences quantitatives et introduction des tests de résistance réglementaires - Le bilan prudentiel ORPS <i>versus</i> le bilan prudentiel Solvabilité 2 - Les tests de résistance et l'exigence de fonds propres
Intervenants Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés.	Le pilier 2 – la gouvernance, la gestion des risques et la communication au contrôleur et au public - Le système de gouvernance et les fonctions clés - L'ORSA : grands principes, cartographie des risques, mise en œuvre et outil de mesure - Mise en perspective avec Solvabilité 2
Méthodes et outils pédagogiques Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.	Le pilier 3 – les exigences de reporting - Le reporting national ACPR - Le reporting européen EIOPA - Le reporting narratif : SFCR, RSR - Mise en perspective avec Solvabilité 2
Modalités d'évaluation Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...	Actualités du marché et retours d'expérience
Modalités de validation Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.	
Modalités pratiques Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées. Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre les pause et le déjeuner des stagiaires.	

LA GENERATION DE SCENARIOS ECONOMIQUES

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir une vision d'ensemble de modèles autour des scénarios économiques, pourquoi et comment ils sont utilisés.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

De comprendre les contraintes qui nécessitent de recourir à des scénarios économiques
 D'appréhender quelques modèles couvrant les principaux risques financiers.

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les principes d'un ORPS et sur le volet prudentiel s'y afférent tout en mettant en perspective la norme solvabilité 2.

Prérequis

Connaissances générales des trois piliers solvabilité 2.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative.
 Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
 Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre les pause et le déjeuner des stagiaires.

Déroulé de la formation

1^{ère} journée

Le contexte d'utilisation des GSE

- Calcul de BE, de MCEV : utilisation d'un GSE
- Approches risque-neutre vs déflateurs

Les modèles issus de la finance de marché

- Modèles pour les taux : typologie, modèles à 1 ou 2 facteurs et la classe HJM ; cas pratique sous R
- Pour les actions : Black & Scholes, Merton, intégration du taux sans risque ; cas pratique sous R
- Pour le risque de crédit : motivation, typologie des modèles, présentation de modèles classiques

Les modèles intégrés

- Présentation
- Le modèle d'Alghrim
- Calibrage

Le contrôle des modèles

- Le GSE développé est-il bien market consistent ?
- Test de martingalité
- Éléments sur la vitesse de convergence
- Retour d'expérience

2^e journée

Implémentation d'un GSE simple, sous R

IARD



ACTUARIAT EN ASSURANCE NON-VIE IARD : MARCHÉ, PROVISIONNEMENT, TARIFICATION, INVENTAIRE

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir des notions d'actuariat non vie, couvrant tant les problématiques de tarification, que celle de provisionnement, de suivi du portefeuille et de réassurance.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

De déterminer une prime pure dans le cadre de la mise en place d'un contrat d'assurance non-vie.

D'identifier la méthode de provisionnement adaptée.

D'appréhender un traité de réassurance de base.

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant acquérir des notions d'actuariat non-vie.

Prérequis

Connaissances de base en de l'assurance IARD.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative.
Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation

Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.

Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant.

Déroulé de la formation

Le marché de l'assurance IARD

- La structure du marché non vie
- L'assurance des particuliers : auto, MRH...
- L'assurance des entreprises : DAB, RC, transport, construction...

Estimation de la prime d'un contrat : la tarification

- Décomposition de la prime
- Primes pures – les modèles linéaires
- Primes pures – les nouvelles approches
- Majoration/minoration

Eléments de comptabilité des assurances

- Le plan comptable
- Risques opérationnels

Estimation du coût des sinistres - le provisionnement

- Les données et les triangles
- Une méthode universelle : chain ladder
- Les bonnes pratiques produit par produit
- Nouvelles perspectives : Mack et bootstrap

Introduction à la réassurance

- L'utilité de la réassurance
- Les différentes formes de réassurance : proportionnelle, excédent de sinistres, stop loss
- La situation sur le marché français

Normes



SOLVABILITE 2 : VUE D'ENSEMBLE DES TROIS PILIERS

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir une vision globale du contenu de la norme Solvabilité 2, et de comprendre les principaux enjeux quantitatifs et qualitatifs de cette norme sur le pilotage des produits et des risques d'assurance.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

D'interpréter les résultats quantitatifs d'une clôture Solvabilité 2 et connaître les principales méthodes sous-jacentes.

D'identifier les exigences en termes de gouvernance et de gestion des risques prévues dans la norme.

D'appréhender le panorama du reporting réglementaire (rapports & états quantitatifs) et les objectifs visés.

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les concepts principaux de la réforme Solvabilité 2

Prérequis

Connaissances générales des mécanismes techniques et financiers en assurance

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative.
Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre les pause et le déjeuner des stagiaires.

Déroulé de la formation

Le cadre réglementaire

- Le fonctionnement européen : Parlement, Commission, EIOPA et les différents niveaux de textes réglementaires
- Les 3 piliers de la norme

Le pilier 1 – les exigences quantitatives

- Principes généraux de construction du bilan prudentiel
- Le calcul des provisions techniques : meilleure estimation et marge de risque
- La valorisation des actifs
- Le calcul des exigences de Solvabilité : SCR et MCR

Le pilier 2 – la gouvernance, la gestion des risques

- Le système de gouvernance et les fonctions clés
- Le rapport ORSA : concepts et mise en œuvre
- Les outils pour la gestion des risques (cartographie, appétences / tolérances / limites, etc.)

Le pilier 3 – les exigences de reporting

- Les rapports prudentiels
- Les QRT
- Les ENS

Actualités et révisions en cours

La durabilité

SOLVABILITE 2 – PILIER 1 : LES EXIGENCES QUANTITATIVES

Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir des notions d'actuariat non vie, couvrant tant les problématiques de tarification, que celle de provisionnement, de suivi du portefeuille et de réassurance.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

De construire un bilan prudentiel

De calculer les exigences en capitaux prévus par la norme Solvabilité 2

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant se former sur les concepts du pilier 1 de Solvabilité 2.

Prérequis

Connaissances générales en actuariat, et sur le référentiel Solvabilité 2.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
 Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant.

Déroulé de la formation

Le bilan prudentiel

- Principaux postes
- Principaux écarts par rapport au bilan social actuel

Evaluation des provisions techniques Solvabilité 2

- Principes généraux et hypothèses de calcul
- Prise en compte des caractéristiques des contrats
- Prise en compte des interactions actif / passif
- Estimation de la marge de risque

Valorisation des actifs

- Classification des placements par catégorie
- Principes généraux de valorisation
- Cas particuliers (ex : participations, titres stratégiques...)

Autres postes du bilan prudentiel

- Intégration de la réassurance
- Calcul des impôts différés
- Détermination des fonds propres économiques et classification

Le calcul des exigences de Solvabilité : SCR et MCR

- Structure générale : les modules de risque
- Principes généraux d'évaluation des SCR selon la formule standard
- Ajustements liés aux impôts différés et à la participation aux bénéfices en assurance-vie

Les différentes mesures transitoires ou dérogatoires applicables

- Présentation générale
- Critères d'application

Conclusion et révisions en cours

SOLVABILITE 2 – PILIER 2 : LA GOUVERNANCE, LE ROLE DES FONCTIONS CLES ET L'ORSA COMME OUTIL DE MANAGEMENT

Objectifs de la formation

La formation permet de comprendre les enjeux du système de gestion des risques tel que défini par le référentiel Solvabilité 2, et notamment le rôle de l'ORSA comme outil d'aide à la décision.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

D'identifier les exigences en termes de gouvernance et de gestion des risques prévues dans la norme
 D'appréhender le processus ORSA et son utilisation dans un objectif de pilotage

Public visé

Ensemble des collaborateurs souhaitant comprendre les enjeux de l'ORSA et de la gouvernance.

Prérequis

Connaissances générales sur le référentiel Solvabilité 2.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative.
 Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
 Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant.

Déroulé de la formation

Panorama de l'environnement comptable et financier

- Analyse du bilan et des comptes de résultat technique et non technique des opérations vie et non vie
- L'introduction de Solvabilité avec de nouveaux critères à intégrer

Les grands principes de l'ORSA

- Rappel des exigences (niveau 1 et niveau 2)
- Le point de vue de l'ACPR
- Le processus ORSA : un processus d'entreprise

Définition et gestion des risques

- Principes généraux
- Risques techniques et financiers
- Risques opérationnels

Les concepts clés de l'ORSA

- L'appétence au risque
- Les tolérances au risque
- Déclinaison en limites opérationnelles

Mise en œuvre opérationnelle

- Cartographie des risques
- Comptes et bilans prévisionnels (modèles de projection, hypothèses à retenir...)
- Méthodes de mesure des risques
- Méthodes de projection du capital ORSA

Le rapport ORSA

- Contenu du rapport ORSA
- Alimentation du rapport ORSA
- Stress test climatique et durabilité

Conclusion

- Travaux de place et révision en cours
- Principaux enjeux opérationnels

SOLVABILITE 2 – PILIER 3 : LES EXIGENCES DE REPORTING, RAPPORTS NARRATIFS & QRT

Objectifs de la formation La formation permet d'appréhender le <i>reporting</i> mis en place par le référentiel Solvabilité 2, et d'identifier les principaux enjeux opérationnels des rapports et des états à produire.	
« Etre capable de ... » (compétences visées) D'identifier le panorama des exigences demandées par le reporting mis en place par le référentiel Solvabilité 2 D'identifier les informations à communiquer dans chacun de ces reporting	
Public visé Ensemble des collaborateurs souhaitant comprendre le nouveau cadre de <i>reporting</i> .	Déroulé de la formation Les rapports narratifs <ul style="list-style-type: none"> - Le Rapport Régulier au Contrôleur (RSR) - Le Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (SFCR) - Le Rapport ORSA - Le Rapport Actuariel Les états quantitatifs européens (QRT) <ul style="list-style-type: none"> - Présentation générale des QRT - Présentation détaillée de quelques états clés - Principaux points de vigilance Les états quantitatifs nationaux (ENS) <ul style="list-style-type: none"> - Présentation générale des ENS - Présentation détaillée de quelques états clés - Principaux points de vigilance Cas pratique <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du cas - Mise en œuvre sur un exemple simplifié Synthèse <ul style="list-style-type: none"> - Principaux impacts opérationnels - Démarche de mise en œuvre - Révision en cours
Prérequis Connaissances générales sur le référentiel Solvabilité 2 et des aspects quantitatifs (cf formation « Solvabilité 2 Vue d'ensemble »)	
Intervenants Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés.	
Méthodes et outils pédagogiques Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.	
Modalités d'évaluation Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...	
Modalités de validation Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.	
Modalités pratiques Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées. Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant.	

COMMUNICATION FINANCIERE : LE REFERENTIEL IFRS POUR LES ASSUREURS – LA NORME IFRS 17

Objectifs de la formation

Cette formation d'introduction permet de comprendre la norme IFRS 17, les modèles de valorisation des différents postes du bilan, et les enjeux de la communication financière dans un environnement multinormes.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

D'analyser le contexte d'émergence d'IFRS 17 et d'identifier les spécificités de celle-ci par rapport autres normes IFRS.

De distinguer les trois modèles d'appréciation du passif et de comprendre leurs enjeux ainsi que leur champ d'application.

D'appréhender l'entrée en vigueur d'IFRS 17 compte tenu de l'inflation normative de l'environnement assurantiel.

Public visé

Toute personne ou direction (financière, comptable, des risques, générale) intéressée par le nouveau cadre réglementaire des normes IFRS.

Prérequis

Connaissances en gestion financière et comptable.

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés, experts du sujet.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation. Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 2 jours, soit 14h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 2 000 € H.T. (soit 2 400 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant. Le coût de la formation intègre la prise en charge du déjeuner et les supports de cours et annexes.

Déroulé de la formation

Mise en contexte

- Présentation générale du référentiel IAS/IFRS
 - o Genèse et logique générale des normes et des objectifs visés
 - o Organismes intervenants
- Principes des IFRS (Just valeur, ...)
 - o Focus IFRS 17
 - o Historique : travaux antérieurs (IFRS 4 et IFRS 9)
 - o Actualité : chantiers politiques et techniques au niveau international, européen et national
- Appréciation de l'ampleur des travaux

IFRS 17 : Aperçu de la norme

- Cadre du référentiel : champ d'application, approche « principe-based », ...
- Principes clés fondamentaux
- Nouvelles composantes bilantielles

Les modèles d'appréciation d'un passif

- Le modèle général de l'IASB (BBA)
 - o Comptabilisation initiale
 - o Comptabilisations ultérieures
- L'approche simplifiée (PAA)
 - o Critère d'application
 - o Avantage et inconvénient de l'application
- Le modèle pour les contrats participatifs direct (VFA)
 - o Critère d'application
 - o Enjeux
- Application numérique pour chaque modèle
- Synthèse des trois modèles

Ouverture

- Les choix/opportunités pour les assureurs
- Les défis opérationnels
- IFRS 17 dans un environnement multinormes
- Séance de questions/réponses

Climat



RISQUE CLIMATIQUE : QUELS ENJEUX ? QUEL CADRE ? QUELLES ACTIONS DEJA EN COURS ?

Objectifs de la formation

Cette formation sur le risque climatique balaye différents sujets qui constitueront les grands enjeux des assureurs pour les prochaines années. Elle permet de comprendre les actions déjà en place et les mécanismes utilisés.

« Etre capable de ... » (compétences visées)

De définir le risque climatique et ses composantes

De comprendre les textes majeurs existants, notamment ceux propres à l'assurance

De comprendre les divers travaux actuels intégrant des éléments relatifs au climat

Public visé

Toute personne ou direction (gestion des risques ou solvabilité notamment) intéressée par les impacts du Climat sur le pilotage d'une structure d'assurance

Prérequis

Connaissances en gestion des risques et solvabilité

Intervenants

Actuaires et Consultants du Cabinet de conseil GALEA & Associés, experts du sujet.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et affirmative. Présentation par des experts d'un support PPT, intégrant des exemples concrets et retours d'expérience. Selon le nombre de participants, utilisation de plateformes interactives pour solliciter la participation des stagiaires, ou les évaluer.

Modalités d'évaluation

Evaluation de vos acquis en entrée de formation.
 Evaluation en cours de formation : Cas concrets, quizz, mise en situation...

Modalités de validation

Un certificat de réalisation individuel sera remis en fin de formation.

Modalités pratiques

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h de formation
Lieu de la formation (si présentiel) : centre de formation FAA, 25 rue de Choiseul 75002 Paris, Accessibilité personnes handicapées.
Coût de la formation : 1 000 € H.T. (soit 1 200 € TTC, TVA à 20%), hors frais de déplacement de l'intervenant

Déroulé de la formation

Points clés pour comprendre le risque climatique

- Les enjeux généraux
- Les impacts sur l'assurance et la finance
- Quelques définitions pour s'y retrouver

Principaux textes et références (internationaux, européens et français),

- Généraux
- Spécifiques à l'assurance et à la finance
- Spécifiques à la gestion des risques en assurance

Zoom sur :

- Les travaux et demandes de l'ACPR : gouvernance, enquêtes, de gestion des risques, etc.
- Les demandes actuelles dans les référentiels comptables et prudentiels en assurance
- Quelques illustrations opérationnelles de travaux pouvant être réalisés par les dirigeants et les équipes opérationnelles
- Un exemple de veille sur la finance durable

Préconisations de l'EIOPA sur les ORSA, sur les stress tests assurance et IORP